



OFFICE JAPONAIS DE
BREVETS



UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST
AFRICAIN



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

PROGRAMME

OMPI/PI/PIAG/12/INF/1
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : 27 MARS 2012

Séminaire sous-régional sur l'impact économique et social des atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans l'espace de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) à l'intention du corps judiciaire, des administrations publiques et du secteur privé

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

et
l'Office japonais des brevets (JPO)

en coopération avec
l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA)

et
la participation de l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

Ouagadougou (Burkina-Faso), du 27 au 29 mars 2012

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Mardi 27 mars 2012

- 9 h 00 – 9 h 45 Cérémonie d'ouverture
- Allocutions de bienvenue prononcées par :
- Le représentant du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
- Le représentant de l'Ambassade du Japon au Burkina Faso, Ouagadougou
- Le Président de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA), Ouagadougou
- 9 h 45 – 10 h 15 Pause-café
- 10 h 15 – 11 h 00 **Thème I : Aperçu des droits de propriété intellectuelle (PI)**
- Conférencier : M. Yves Ngoubeyou, Administrateur principal de programme, Bureau régional pour l'Afrique, Secteur du développement, OMPI
- 11 h 00 – 11 h 45 **Thème II : présentation du programme de coopération de l'Office japonais des brevets pour les pays en développement**
- Conférenciers : M. Masaki Nakamura, Sous-directeur, Division des affaires internationales, Département des affaires générales, Office japonais des brevets (JPO)
- 11 h 45 – 12 h 30 **Thème III : L'impact et les conséquences économiques et sociales de la contrefaçon et du piratage : Les enjeux et stratégies de lutte au niveau international**
- Conférenciers : M. Max Lambert Ndema Elongué, Magistrat, Président, Tribunal de Première instance de Nanga Eboko, Cameroun
- M. Xavier Vermandele, Directeur adjoint, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Secteur des questions mondiales, OMPI
- 12 h 30 – 13 h 00 Questions
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause-déjeuner

- 14 h 30 – 15 h 15 **Thème VI : L'impact et les conséquences économiques et sociales de la contrefaçon et du piratage : Les enjeux et stratégies de lutte au niveau régional**
- Conférencier : M. Hassane Yacouba Kaffa, Conseiller régional en propriété intellectuelle, CWAR & EAR Nestle CWA, Ltd., Accra
- 15 h 15 – 16 h 00 **Thème V : Contrefaçon et santé publique**
- Conférencier : M. Elie Kabré, Directeur de la coordination technique et de l'assurance qualité, Laboratoire national de santé publique, Ouagadougou
- 16 h 00 – 16 h 15 Pause-café
- 16 h 15 – 17 h 00 **Thème VI : Exemple japonais : Etat des lieux des problèmes posés par la contrefaçon et présentation des mesures correctives**
- Conférencier : M. Masaki Nakamura
- 17 h 00 – 17 h 30 Débat
- 17 h 30 Fin de la session

Mercredi 28 mars 2012

- 9 h 00 – 10 h 00 **Thème VII : Les procédures civiles, pénales et administratives prévues par l'Accord sur les Aspects de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) et l'Accord de Bangui révisé en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI)**
- Conférenciers : M. Xavier Vermandele
- M. Kouliga D. Nikièma, Professeur de droit, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Ouagadougou

- 10 h 00 – 11 h 00 **Thème VIII : La lutte contre le piratage : Quelles stratégies ?
Cas pratiques dans l'espace UEMOA**
- Modérateur : Le représentant de l'UEMOA
- Conférenciers : M. Balamine Ouattara, Directeur
général, Bureau burkinabé du droit
d'auteur (BBDA), Ministère de la culture,
des arts et du tourisme, Ouagadougou
- Partage d'expérience avec un
représentant de la douane
du Burkina-Faso
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 00 **Thème IX : Une approche harmonisée en matière de lutte contre
la contrefaçon et le piratage : Politique et pratique
douanière dans l'espace UEMOA**
- Conférencier : Le représentant de l'UEMOA
- 12 h 00 – 13 h 00 **Thème X : Le contentieux des droits de propriété intellectuelle :
Les sanctions civiles et pénales**
- i) La pratique dans l'espace de l'Organisation pour
l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
(OHADA)**
- Conférencier : M. Kouliga D. Nikièma
- Panélistes : Un magistrat
- ii) Evaluation des préjudices de contrefaçon et de
piratage dans les pays OAPI : problèmes et défis**
- Conférencière : Max Lambert Ndema Elongué
- Panélistes : Un magistrat
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause-déjeuner
- 14 h 30 – 16 h 00 **Thème XI : Évaluation et développements récents en matière de
politique de sensibilisation et d'application des DPI
dans la région : Présentation des rapports nationaux**
- Modérateur : M. Yves Ngoubeyou
- Panélistes : Les représentants des offices de
propriété industrielle et de droit d'auteur
- 16 h 00 – 16 h 15 Pause-café

16 h 15 – 17 h 15

Thème XII : Discussion de groupes (en parallèle)

Groupe 1 : Magistrature et parquet

Le cadre législatif; la dimension et la gravité de la contrefaçon dans la région de l'UEMOA; les liens entre la contrefaçon et le crime organisé; l'échange d'information par-delà les frontières; les moyens légaux d'assurer la disposition de preuves; le sort à réserver aux produits contrefaisants; les injonctions et décisions possibles des cours et tribunaux en la matière aux termes de la partie III de l'accord sur les ADPIC et en rapport avec le cadre législatif en vigueur dans le pays concerné.

Modérateurs : Max Lambert Ndema Elongué

M. Kouliga D. Nikièma

Groupe 2 : Douanes, police, offices de propriété industrielle et droit d'auteur, représentants du secteur privé

Le rôle des douanes; les procédures, l'analyse et la gestion des risques; le transbordement; l'identification des produits contrefaisants et pirates; la saisie des produits; entreposage, destruction et recyclage de ces biens; le pouvoir des autorités douanières d'agir *ex officio*; la coopération entre agences au niveau national, sous-régional et régional; l'impact de l'application des DPI par les douanes sur l'économie nationale et son efficacité : les procédures simplifiées; la contrefaçon et la santé publique.

Le rôle de la police; le rôle de l'inspection économique; l'interaction stratégique avec les autres agents en charge de l'application des DPI et les titulaires de droits.

Le rôle des offices de propriété intellectuelle dans l'application des DPI, notamment dans la conduite d'une stratégie en la matière et dans la préparation d'un cadre législatif adéquat; les sanctions administratives; la coopération public-privé; le rôle dans les campagnes de sensibilisation du public; la fourniture d'informations aux agents chargés de l'application des DPI.

Le rôle des titulaires de droits dans l'application et le respect des DPI

Modérateurs : M. Xavier Vermandele

Le représentant UEMOA

17 h 15

Fin de la session

Jeudi 29 mars 2012

9 h 00 – 10 h 00

Thème XIII : Rapport sur les discussions de groupe

Conférenciers : Rapporteurs des groupes

10 h 00 – 11 h 15

Thème XIV : La problématique de la contrefaçon et le piratage : Propositions de solutions du point de vue des administrations publiques

Conférencier : M. Mathieu Hien, AFRIC-PROPI-Conseils, Mandataire, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Ouagadougou

Panélistes : Participants représentant les administrations suivantes : Douane, police, justice, structure nationale de liaison

11 h 15 – 11 h 30

Pause-café

11 h 30 – 12 h 15

Thème XV : La problématique de la contrefaçon et du piratage : Propositions de solutions du point de vue du secteur privé

Modérateur : Le représentant de l'UEMOA

Conférencier : M. Hassane Yacouba Kaffa

12 h 15 – 13 h 00

Évaluation du séminaire

[Fin du document]